

# LA VIE SPORTIVE

## Une brillante victoire de Lecat, à Douai

Le cross organisé le 20 décembre par l'athlétique-club des Cheminots de Douai, pendant que se jouait le championnat de football, fut un succès qui opposa l'équipe première de l'A.C.C.D. à l'équipe première de l'Union Sportive de l'Abbaye. Le vainqueur fut encore comblé de beaux jours.

Cette réunion de propagande est connue un beau succès sportif tant au point de vue des engagements qu'au point de vue sportif.

Les épreuves avaient un attrait particulier du fait de la présence de la vedette nordiste André Lecat en Séniors de l'Union Sportive de l'Abbaye. Le terrain dégelé était légèrement lourd et glissant, mais le temps a été excellent pour ces épreuves.

En Cadets, la victoire fut remportée par Galliez Serge et Lauwagie en Cadets.

Une cinquantaine de concurrents étaient inscrits dans les trois épreuves : Cadets, Juniors, Séniors. Plus de 800 spectateurs se pressaient au Stade des Cheminots où l'on jugeait les arrivées.

La réunion fut très bien organisée. Étaient présents sur le terrain : MM. le docteur Costes ; Beulieu, chef de district à Douai, représentant la S.N.C.F. ; Derivik, l'entraîneur de l'Union Sportive de l'Abbaye et les dirigeants des clubs venus des environs de Lille : l'Union Sportive de l'Abbaye, l'Excelsior Roubaix et l'Avant-Garde de Thumeries. Les fonctions de chronométrateurs ont été remplies par MM. Carré et Vandevilla.

Les épreuves se sont déroulées sur un parcours comprenant les abords immédiats de la Cité des Cheminots. Le terrain dégelé était légèrement lourd et glissant, mais le temps a été excellent pour ces épreuves.

En Cadets, la victoire fut remportée par Galliez Serge et Lauwagie en Cadets.

En Juniors, belle course de l'Union Sportive de l'Abbaye, qui a battu ses rivaux Jouvenoux, des Cheminots d'Hellemmes et Lecat.

En Séniors, Lecat, de l'U.S.A., remporta une belle victoire en battant son adversaire Bulame, de l'Avant-Garde de Thumeries, de plus de 300 mètres.

LES RÉSULTATS  
Cadets (3 km.) — 1. Galliez Serge (A.C.C.D.) en 9' 35" 3/5 ; 2. Mauwagie (A.C.C.D.) en 9' 46" 2/5 ; 3. Lauwagie (U.S.A.) à 5 mètres ; 4. Carton (U.S.A.) à 5 mètres ; 5. O.D. ; 6. Bismet (U.S.A.) ; 7. De Cottignies (A.C.C.D.) ; 8. Lenglet (A.C.C.D.) ; 9. Deparis (A.C.C.D.) ; 10. Ruelle (U.S.A.) ; 11. Dejonge ; 12. Desprez (individuelle) ; 13. Caumont (U.S.A.) etc...

Classement par équipes : Ire. A.C.C.D., 8 points ; 2e. U.S.A., 13 points. Juniors (4 km. 700.) — 1. Wartelle (E.R.) en 13' 56" 2/5 ; 2. Jouvenoux (A.S. Cheminots d'Hellemmes) en 14' 04" ; 3. Lecat (individuel) ; 4. Kobus (E.R.) etc...

Classement par équipes : Ire. E.R., 8 points ; 2e. U.S.A., 16 points ; 3e. A.C.C.D., 33 points.

Séniors (7 km.) — 1. Lecat (U.S.A.) en 27' 55" ; 2. Bulame (A.O. Thumeries) en 29' 04" ; 3. Dervaux

## LES CHAMPIONNATS DE FOOTBALL

Rad Star : 3 — Hevre A.C. : 1. F.C. Rouen : 4 — B.C. Paris : 3. Girondins : 4 — C.A. Paris : 1. A.S. Cannes : 2 — O.O. Marseille : 2. Nîmes O.L. : 1 — O.O.C. Nice : 0. S.O. Montpellier : 1 — F.O. Sète : 0.

## LES ORCHÉSIENS ONT BATTU LES SINOIS

Diaputé à Sim-le-Noble, le match de championnat qui opposait les locaux aux Stadistes, n'obtint pas ce qui promettrait, car l'état du terrain était extrêmement mauvais par suite du dégel et c'est bien souvent dans la boue que les joueurs durent évoluer.

Ces conditions favorisèrent l'équipe de la meilleure technique et, sur ce point, les Orchésiens remportèrent la victoire. Sachant opérer par petites passes, se démarquant à merveille, ils dominèrent leurs adversaires qui ne purent rien faire.

Le score de 8 buts à 2 se passe de commentaires et il convient de féliciter particulièrement l'équipe stadiste au complet.

## DEMANDES DE MATCHES

L'U.S. Hellemmes demande match pour son équipe 1B pour toute la saison et son équipe 1A pour le mois d'avril.

## HIPPISME

Prix de Lunéville, attelé, 50.000 fr. 2.800 mètres. — Gagnant, 6.000 fr. Mutuel : 5,50 ; 11,50 ; 21,50.

Prix de Castravilla, attelé, 30.000 fr. 2.800 mètres. — Gagnant, 10.500 fr. Mutuel : 5,50 ; 11,50 ; 21,50.

Prix de Previns, monté, 20.000 fr. 2.800 mètres. — Gagnant, 11.500 fr. Mutuel : 5,50 ; 11,50 ; 21,50.

Prix de Leuvers, monté, 30.000 fr. 2.250 mètres. — Gagnant, 11.500 fr. Mutuel : 5,50 ; 11,50 ; 21,50.

## LA 2<sup>e</sup> MANCHE DU CRITÉRIUM A HELLEMES

Dimanche prochain 5 janvier, les clubs du District Terrien de la L.N.A. (secteur de Lille et banlieue immédiate U.S. Abbaye, Iris et Cheminots) disputent dans les environs du Stade des Cheminots (barrière de Lezennes-Mont-de-Terre), la 2<sup>e</sup> manche du Critérium.

Tandis que les juniors s'expliquent sur un parcours de 9 km., les séniors s'alignent sur 9 km. Classement par addition de points de 3 juniors et 3 séniors par club. Départ à 15 h. 15.

En lever de rideau à 15 h., les cadets s'entraînent sur un parcours de 3 km. Inscription et remise des dossards (0,50) à 14 h. 30, au Café du Stade, où les vestiaires seront désignés aux concurrents.

À titre exceptionnel, les jeunes gens non licenciés ou faisant partie d'autres fédérations pourront disputer leurs chances à côté des éléments de la L.N.A.

## AU VÉL' D'HIV' PARISIEN

La réunion dominicale au Vélodrome d'Hiver à Paris a vu la rentrée en vitesse de Chaillot et de Georges. Voici les résultats des principales épreuves :

Handicap 1 km. : Finale : 1. Chaillot (40) ; 2. Rosier (80) ; 3. Piot (80). Match poursuite 5 km. : 1. Brusilov (6 min. 32 sec. 4/5) ; 2. Prat ; 3. 1/5.

Vitesse. Classement final : 1. Chaillot, 4 p. ; 2. Senffleyer, 5 p. ; 3. Georges, 6 p. ; 4. Verna, 7 p. ; 5. Chaillot, 8 p.

Demi-fond (50 km.) : 1. Minardi, en 42 min. 5 sec. 2/5 ; 2. Loeuwer, 4 p. ; 3. Marchal, à 100 m. ; 4. Terreau, à 280 m. ; 5. Lemoine, à 760 m.

## BOXE

LE SUISSE DUBOIS ABANDONNE LA BOXE  
L'ex-champion d'Europe des poids plume Dubois, a décidé de ne plus monter sur un ring de combat et de se vouer exclusivement à former de bons amateurs.

## A Lens, Turin gagne l'épreuve de cyclo-cross

Le R. C. Lens et le C. O. Lens avaient organisé, en collaboration, une belle journée sportive le 20 décembre. Un match de football Lens-Béthune devait précéder l'épreuve de cyclo-cross, mais Béthune ne se présenta pas et les spectateurs durent se contenter de l'épreuve cycliste.

Le parcours de ce cyclo-cross empruntait entièrement les pistes et obstacles du Stade Bollaert, les concurrents avaient à passer douze fois de part et d'autre de la rivière. Le terrain gras gêna énormément les concurrents et rendit la course très dure.

Douze hommes prirent le départ, dont les favoris : Ch. Vaast, Turin, Demasure. On nota l'absence de Oubron et Therlynet, empêchés.

Dès l'envoie donné, une sélection s'opéra immédiatement et au premier passage trois hommes se détachèrent : Ch. Vaast, Turin et Van de Weide, alors qu'en dernière position se trouvait Degroote et E. Vaast.

Ensuite, la lutte se poursuivait à l'aplomb, Demasure rejoignant les trois favoris, qui étaient suivis de peu par Rigault. Au troisième passage Van de Weide était lâché par ses camarades et naviguait avec Rigault, cependant qu'au cinquième passage Turin et Vaast se trouvaient seuls en tête suivis à 100 mètres par Demasure et à 400 mètres par Van de Weide et Rigault.

Van de Weide fournit alors un gros effort et réussit à lâcher Rigault pour rattraper Demasure sur l'épave du terrain. Les spectateurs du stade ont constamment sous les yeux un ou plusieurs coureurs qui, gravissant les marches des gradins ou descendant dans la boue du terrain de jeu foulaient un bel effort.

Au huitième tour, Turin et Vaast étaient toujours en tête suivis, à 1 m. 20 p., par Van de Weide et Demasure et à 2 m. 30 p. par Rigault, mais Van de Weide donna des signes de fatigue et il devait bientôt abandonner et Rigault se faisait dépasser au dixième tour par Poemael.

Les hommes de tête continuèrent à lutter fortement alors que derrière le course était jouée. Demasure par l'abandon de Van de Weide, se trouva seul entre les leaders et Poemael.

LE CLASSEMENT  
1er. TURIN Henri (C.C.L.) les dix-sept kilomètres en 55' 28" ; 2. Vaast Charles (C.C.L.) 55' 28" ; 3. Demasure André (C.C.L.) 55' 57" ; 4. Poemael Armand (E.H.) 56' 30" ; 5. Rigault Joseph (C.C.L.) 57' 45" ; 6. Ribery (C.C.L.) 1 h. 02' 10" ; 7. Durlof (Lille) 1 h. 07" ; 8. Degroote (C.C.L.) 1 h. 10' 30" ; 9. Vaast Emmanuel (C.C.L.) 1 h. 11' 15" ; 10. Lefebvre Dima (C.C.L.) 1 h. 11' 18".

## Curiosités

IVRESSE GRADUÉE  
Il existe, paraît-il, six degrés dans l'ivresse, tout au moins c'est ce qu'affirme le docteur américain Williams.

Ces six degrés sont les suivants : 1° irritabilité ; 2° douce béatitude ; 3° état affectueux ; 4° état belliqueux ; 5° état larmoyant ; 6° état comateux.

Le docteur Williams ne nous donne pas la dose moyenne de spiritueux à absorber pour atteindre ces différents degrés. Il est vrai d'ailleurs qu'elle est extrêmement variable.

## VIA LE FACTEUR

Les premiers facteurs des postes datent de 1780, année où M. de Chamoussot obtint l'autorisation d'établir dans l'intérieur de Paris une petite poste analogue à celle qui fonctionnait déjà à Londres.

Le nombre des facteurs fut d'abord fixé à 117, et celui des distributions quotidiennes à trois.

Les bureaux étaient au nombre de neuf et les boîtes au nombre de trente-sept, installées chez des épiciers, des marchands de tabac, des cafetiers, etc.

Il faut dire que les facteurs chargés de la première distribution, qui commençait à huit heures du matin repassaient une heure après pour prendre à la porte des maisons les réponses aux lettres qu'ils avaient distribuées et pour les rapporter au bureau de leur quartier.

Les facteurs prévenaient de leur passage en agitant une sorte de crécelle.

## T.S.F.

RADIO - BRUXELLES  
RELAYÉ PAR RADIO - LILLE  
MEGROÏ 1<sup>er</sup> JANVIER  
7 heures : Informations en langue allemande suivies d'un concert rayé.

Au lieu de cela ces feuilles sont brûlées à la Manufacture de Lille où pourrissent dans les cours de magasins de Béthune, Saint-Pol, Montreuil, sans que nous touchions la moindre indemnité.

À maintes reprises, M. Alexandre Cresson, ancien député, conseiller général du canton de La Bassée, a demandé la création d'un tabac de gros coupe pour la pipe à un prix plus réduit que le Caporal ordinaire.

Au cours des commissions d'études, M. Dumont est maintes fois revenu sur cette question.

À l'appui de sa demande, M. Dumont émet qu'en Belgique la culture du tabac est libre et que le planteur qui ne trouve pas à vendre sa récolte par un fabricant, s'empresse de le sécher d'une façon plus rudimentaire qu'en France et pour le mettre en vente à un prix qui trouve facilement preneur.

Si le S.E.I.T.A. entrant dans ce budget venait à être supprimé, les ventes en France seraient plus élevées que celles de la Belgique.

## MARCHÉS DE LA RÉGION

À Arras, Carottes, 3,50 le kilo ; navets, 2,75 le kilo ; oignons, 6,50 le kilo ; céleri, 3,50 le kilo ; épinards, 4 fr. le kilo ; radis, fr. la botte ; topinambour, 2,25 le kilo ; porreaux, 4 fr. la botte ; pommes de terre, 1,50 le kilo ; betteraves rouges, fr. le kilo ; 24 fr. le kilo ; pommes, 2,50 à 6 francs.

## BOURSE DE PARIS DU 30 DÉCEMBRE 1940

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour	VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
<b>FONDS D'ÉTAT</b>					
3 % amort.	83,90	83,90			
4 % 1916	87,80	87,80			
4 % 1917	87,80	87,80			
4 % 1918	87,80	87,80			
4 % 1919	87,80	87,80			
4 % 1920	87,80	87,80			
4 % 1921	87,80	87,80			
4 % 1922	87,80	87,80			
4 % 1923	87,80	87,80			
4 % 1924	87,80	87,80			
4 % 1925	87,80	87,80			
4 % 1926	87,80	87,80			
4 % 1927	87,80	87,80			
4 % 1928	87,80	87,80			
4 % 1929	87,80	87,80			
4 % 1930	87,80	87,80			
4 % 1931	87,80	87,80			
4 % 1932	87,80	87,80			
4 % 1933	87,80	87,80			
4 % 1934	87,80	87,80			
4 % 1935	87,80	87,80			
4 % 1936	87,80	87,80			
4 % 1937	87,80	87,80			
4 % 1938	87,80	87,80			
4 % 1939	87,80	87,80			
4 % 1940	87,80	87,80			
4 % 1941	87,80	87,80			
4 % 1942	87,80	87,80			
4 % 1943	87,80	87,80			
4 % 1944	87,80	87,80			
4 % 1945	87,80	87,80			
4 % 1946	87,80	87,80			
4 % 1947	87,80	87,80			
4 % 1948	87,80	87,80			
4 % 1949	87,80	87,80			
4 % 1950	87,80	87,80			
4 % 1951	87,80	87,80			
4 % 1952	87,80	87,80			
4 % 1953	87,80	87,80			
4 % 1954	87,80	87,80			
4 % 1955	87,80	87,80			
4 % 1956	87,80	87,80			
4 % 1957	87,80	87,80			
4 % 1958	87,80	87,80			
4 % 1959	87,80	87,80			
4 % 1960	87,80	87,80			
4 % 1961	87,80	87,80			
4 % 1962	87,80	87,80			
4 % 1963	87,80	87,80			
4 % 1964	87,80	87,80			
4 % 1965	87,80	87,80			
4 % 1966	87,80	87,80			
4 % 1967	87,80	87,80			
4 % 1968	87,80	87,80			
4 % 1969	87,80	87,80			
4 % 1970	87,80	87,80			
4 % 1971	87,80	87,80			
4 % 1972	87,80	87,80			
4 % 1973	87,80	87,80			
4 % 1974	87,80	87,80			
4 % 1975	87,80	87,80			
4 % 1976	87,80	87,80			
4 % 1977	87,80	87,80			
4 % 1978	87,80	87,80			
4 % 1979	87,80	87,80			
4 % 1980	87,80	87,80			
4 % 1981	87,80	87,80			
4 % 1982	87,80	87,80			
4 % 1983	87,80	87,80			
4 % 1984	87,80	87,80			
4 % 1985	87,80	87,80			
4 % 1986	87,80	87,80			
4 % 1987	87,80	87,80			
4 % 1988	87,80	87,80			
4 % 1989	87,80	87,80			
4 % 1990	87,80	87,80			
4 % 1991	87,80	87,80			
4 % 1992	87,80	87,80			
4 % 1993	87,80	87,80			
4 % 1994	87,80	87,80			
4 % 1995	87,80	87,80			
4 % 1996	87,80	87,80			
4 % 1997	87,80	87,80			
4 % 1998	87,80	87,80			
4 % 1999	87,80	87,80			
4 % 2000	87,80	87,80			
4 % 2001	87,80	87,80			
4 % 2002	87,80	87,80			
4 % 2003	87,80	87,80			
4 % 2004	87,80	87,80			
4 % 2005	87,80	87,80			
4 % 2006	87,80	87,80			
4 % 2007	87,80	87,80			
4 % 2008	87,80	87,80			
4 % 2009	87,80	87,80			
4 % 2010	87,80	87,80			
4 % 2011	87,80	87,80			
4 % 2012	87,80	87,80			
4 % 2013	87,80	87,80			
4 % 2014	87,80	87,80			
4 % 2015	87,80	87,80			
4 % 2016	87,80	87,80			
4 % 2017	87,80	87,80			
4 % 2018	87,80	87,80			
4 % 2019	87,80	87,80			
4 % 2020	87,80	87,80			
4 % 2021	87,80	87,80			
4 % 2022	87,80	87,80			
4 % 2023	87,80	87,80			
4 % 2024	87,80	87,80			
4 % 2025	87,80	87,80			
4 % 2026	87,80	87,80			
4 % 2027	87,80	87,80			
4 % 2028	87,80	87,80			
4 % 2029	87,80	87,80			
4 % 2030	87,80	87,80			
4 % 2031	87,80	87,80			
4 % 2032	87,80	87,80			
4 % 2033	87,80	87,80			
4 % 2034	87,80	87,80			
4 % 2035	87,80	87,80			
4 % 2036	87,80	87,80			
4 % 2037	87,80	87,80			
4 % 2038	87,80	87,80			
4 % 2039	87,80	87,80			
4 % 2040	87,80	87,80			
4 % 2041	87,80	87,80			
4 % 2042	87,80	87,80			
4 % 2043	87,80	87,80			
4 % 2044	87,80	87,80			
4 % 2045	87,80	87,80			
4 % 2046	87,80	87,80			
4 % 2047	87,80	87,80			
4 % 2048	87,80	87,80			
4 % 2049	87,80	87,80			
4 % 2050	87,80	87,80			
4 % 2051	87,80	87,80			
4 % 2052	87,80	87,80			
4 % 2053	87,80	87,80			
4 % 2054	87,80	87,80			
4 % 2055	87,80	87,80			
4 % 2056	87,80	87,80			
4 % 2057	87,80	87,80			
4 % 2058	87,80	87,80			
4 % 2059	87,80	87,80			
4 % 2060	87,80	87,80			
4 % 2061	87,80				